

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE**  
**DE CHAUMONT – CONTAMINE SARZIN – MINZIER**  
**74270 MINZIER**

**SÉANCE DU 26/01/2026**  
**DÉLIBÉRATION**

Le lundi vingt-six janvier deux mille vingt-six, à vingt heures, le comité du Syndicat Intercommunal de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Minzier, sous la présidence de Madame Carole ETTORI, Présidente.

**Étaient présents :** ETTORI Carole, MANTILLERI Éric, CHATAGNAT André-Gilles, BAUDET Alexandre, FOEX Romain, COURLET Jérémie, CANICATTI Georges.

**Absents excusés :** CHEN Carole (a donné pouvoir à CANICATTI Georges), ESTEULLE Laurent.

**Absents :**

**Pouvoirs :** 2

Mme CHEN Carole à M. CANICATTI Georges

Secrétaire de séance : MANTILLERI Éric

Date de convocation : 19 janvier 2026

**● DEL01\_2026 : Demande de subvention pour voyage scolaire de 2 classes**

Mme la Présidente indique qu'elle a été sollicitée par la directrice de l'école pour un projet de voyage scolaire pour les classes 7 et 9 de CE1 et CE2-CM1.

Ces deux classes souhaitent partir aux Contamines-Montjoie du 26 au 29 mai 2026.

Afin de réaliser ce projet, l'école sollicite l'aide financière du SIVU à hauteur de 10 euros par jour et par enfant, soit : 1 800 € (10 € x 4 jours x 45 élèves).

Sur cet exposé, Mme la Présidente demande au Comité de bien vouloir délibérer.

Après avoir délibéré, le comité syndical accepte à l'unanimité de participer à ce projet et d'allouer une subvention à l'association sportive de l'école du Triolet d'un montant de 1 800 €.

Les crédits correspondants seront prévus au budget 2026 à l'article 65748.

**● DEL02\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n° 1 au contrat de l'équipe de maîtrise d'œuvre**

Mme la Présidente présente l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre. Elle explique que le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre était basé sur l'estimation de départ des travaux soit 3 000 000 € HT. Or le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) validé par le SIVU en décembre 2024 était de 4 432 000 € HT. Il y a donc lieu de revaloriser le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre selon le montant réel des travaux, soit une augmentation de 180 575.20 € HT.

Ce qui porte le forfait de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre à 558 875.20 € HT au lieu de 378 300 € HT. Le taux de rémunération reste inchangé à 12.61 %.

Après avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider le nouveau forfait de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte mandataire : architecture Denise PERRET) à 558 875.20 € HT et autorise Mme la Présidente à signer l'avenant n°1 à intervenir.

**● DEL03\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°1**

Mme la Présidente expose que l'offre du groupement BORTOLUZZI / CHALLANSONNET attributaire du lot n°1 Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs doit être adaptée car aux vues du

chantier, des travaux doivent être réalisés en plus et d'autres ne seront pas réalisés. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :

- Détail moins-value : travaux non réalisés à ce jour :

TM devis 251041 : linéaire de gabions en moins - terrassement - entrée chaufferie : -160,89 € HT

TM devis 251041 : linéaire de gabions en moins - gabion - entrée chaufferie : -546,00 € HT

TM devis 251041 : massif en béton pour portail entrée Est non réalisé : -487,50 € HT

TM devis 251041 : socle pour escalier métallique non réalisé : -1 170,00 € HT

TM devis 251041 : suppression tranchée + canalisation EU - sanitaire sous-sol supprimé : -2 320,50 € HT

TM devis 251041 : raccordement sur regard existant - sanitaire sous-sol supprimé : -292,50 € HT

TM devis 251041 : regard à démolir en moins - cour Nord réseau EU : -280,00 € HT

TM devis 251041 : canalisation Ø125 remplacé par Ø160 - cour Nord réseau EU : -1 092,00 € HT

Total des moins-values non réalisées : - 6 349,39 € HT

- Détail plus-value : travaux supplémentaires :

TS devis 251041 : tranchées + canalisations Ø200 - remplacement EP existante : 3 471,20 € HT

TS devis 251041 : raccordement sur regard existant - remplacement EP existante : 146,25 € HT

TS devis 251041 : dépose et évacuation tuyaux existants - remplacement EP existante : 140,00 € HT

TS devis 251041 : ajout 2 regard 50 x 50 pied de chute - coursive Nord : 975,00 € HT

TS devis 251041 : plus-value pour 2 grilles concave - coursive Nord : 58,50 € HT

TS devis 000655 : décapage et évacuation enrobé supplémentaire - coursive Nord : 131,70 € HT

TS devis 000655 : remblais des gardes de fondations supplémentaires - coursive Nord : 648,47 € HT

TS devis 000655 : tranchée + canalisation Ø125 - dent creuse Nord : 1 092,00 € HT

TS devis 000655 : ajout 2 regards de branchements EU - dent creuse Nord (WC cuisine + logement) : 1 200,00 € HT

TS devis 000655 : ajout matériaux drainant sous dallage - dent creuse Nord : 800,00 € HT

TS devis 000655 : fourniture et pose de 2 regards 50 x 50 de drain - prévu au lot 02 : 687,74 € HT

TS devis 000655 : curage et passage caméra dans conduite EP existante - parking Nord : 430,00 € HT

TS devis 000655 : mise en place caniveau CC1 yc raccordement latéraux avec existant et intégration des regards de pied de chute à grille : 2 973,20 € HT

TS devis 000655 : canalisation Ø125 remplacé par Ø160 - cour Nord réseau EU : 1 394,00 € HT

TS devis 000655 : 2 carottages supplémentaires dans murs BA existants - cour Nord réseau EU : 300,00 € HT

TS devis 000655 : pompage et hydrocurage - cour Nord réseau EU : 500,00 € HT

Total plus-values : 14 948,06 € HT

Montant de l'avenant : -6 349,39 € + 14 948,06 € = 8 598,67 € HT, soit une augmentation de 4.27 % du montant initial du marché.

Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 1, attribué au groupement d'entreprises BORTOLUZZI / CHALLANSONNET, le comité syndical :

- Adopte l'avenant n° 1 de travaux supplémentaires d'un montant de 8 598,67 € HT soit 10 318,40 € TTC.
- Autorise Mme la Présidente à signer l'avenant n° 1 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

## ● DEL04\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°2

Mme la Présidente expose que l'offre du groupement GALLIA / JACQUET attributaire du lot n°2 Démolition – Gros-œuvre doit être adaptée car aux vues du chantier, des travaux doivent être réalisés en plus et d'autres ne seront pas réalisés. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :

- Détail moins-value : travaux non réalisés à ce jour :

TM devis 260133 : mise à disposition partielle de la grue au charpentier : -1 000,00 € HT

TM devis 260133 : état des lieux contradictoire non réalisé : -1 555,49 € HT

TM devis 260133 : regards de drain 50 x 50 non mis en place (fait par terrassier) : -687,74 € HT

TM devis 260133 : rupteurs thermiques non réalisés : -474,24 € HT

TM devis 260133 : murs agglo ép 15 cm sanitaires ss-sol non réalisés : -1 217,48 € HT

TM devis 260133 : rupteurs thermiques sous relevé BA non réalisés : -1 859,70 € HT

TM devis 260133 : rupteurs thermiques en rive de dalle BA non réalisés : -659,70 € HT

TM devis 260133 : regard Ø800 EP entrée Ouest non mis en place : -639,68 € HT

TM devis 260133 : plus-value pour tampon à remplir : -771,80 € HT

TM devis 260133 : appuis fenêtres préfabriqués non mis en place : -3 297,60 € HT

TM devis 260133 : isolation revêtement ciment en toiture (réalisé par étancheur) : -1 312,41 € HT

Total des moins-values non réalisées : - 13 475,84 € HT

- Détail plus-value : travaux supplémentaires :

TS devis 260133 : isolation soubassement 105+10 supplémentaires - patio : 498,92 € HT

TS devis 260133 : matériaux drainant sous dallage – local CTA coursive : 1 265,14 € HT

TS devis 260133 : courette anglaise supplémentaire - chaufferie : 325,12 € HT

TS devis 260133 : béton de propreté supplémentaire - patio : 1 565,97 € HT

TS devis 260133 : siphons de sol supplémentaires – sous-sol vers robinet : 251,62 € HT

TS devis 260133 : raccordement descente EP existante dans regard EP-courette patio : 400,00 € HT

TS devis 260133 : béton de propreté autour des courettes dans la cour : 105,00 € HT

Total plus-values : 5 015,91 € HT

Montant de l'avenant : -13 475,84 € + 5 015,91 € = - 8 459,93 € HT, soit une baisse de 0,90 % du montant initial du marché.

Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 2, attribué au groupement d'entreprises GALLIA / JACQUET, le comité syndical :

- Adopte l'avenant n° 1 de travaux en moins-values d'un montant de - 8 459,93 € HT soit - 10 153,92 € TTC.
- Autorise Mme la Présidente à signer l'avenant n° 1 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

## ● DEL05\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°3

Mme la Présidente expose que l'offre de l'entreprise VERSANT BOIS CHARPENTE attributaire du lot n°3 Charpente – Couverture - Zinguerie doit être adaptée car aux vues du chantier, des travaux doivent être réalisés en plus et d'autres ne seront pas réalisés. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :

- Détail moins-value : travaux non réalisés à ce jour :

TM devis 2841 : linéaire découpe avant-toit maternelle : -850,00 € HT

TM devis 2841 : dépose bardage non isolé : -1 080,00 € HT

TM devis 2841 : dépose isolation par maçon + plaquiste : -1 300,00 € HT

TM devis 2841 : écran de sous toiture supprimé sauf avant toit : -5 304,00 € HT

TM devis 2841 : ouverture dans MOB classe élémentaire n°1 non créée : -300,00 € HT

TM devis 2841 : isolation dans MOB au plaquiste : -500,00 € HT

TM devis 2841 : bardage existant non récupéré (refait à neuf dans patio) : -320,00 € HT

TM devis 2841 : habillage embrasure en récupération non réalisé (refait à neuf dans patio) : -250,00 € HT

TM devis 2841 : remplacement couverture joint de bout par alu (coursive Nord) : -4 000,00 € HT

TM devis 2841 : remplacement couverture joint de bout par alu (casquette toiture haute) : -3 600,00 € HT

Total des moins-values non réalisées : - 17 504,00 € HT

- Détail plus-value : travaux supplémentaires :

TS devis 2841 : bouchement fenêtre pignon sud aile élémentaire : 840,00 € HT

TS devis 2841 : bardage en récupération pignon sud aile élémentaire : 560,00 € HT

TS devis 2841 : bardage en récupération pignon sud aile élémentaire (embrasure) : 300,00 € HT

TS devis 2841 : bardage non isolé dans patio : 1 785,00 € HT

TS devis 2841 : plus-value pour bardage clair voie dans patio : 510,00 € HT

TS devis 2841 : encadrement baie dans patio : 300,00 € HT

TS devis 2841 : bardage supplémentaire avec laine de roche 160mm : 2 860,00 € HT

TS devis 2841 : plus-value pour bardage clair voie : 930,00 € HT

TS devis 2841 : semelle pin douglas extension nord : 2 980,00 € HT

TS devis 2841 : tablette de fenêtre sur semelle : 520,00 € HT

TS devis 2841 : panneau osb 18 + 22mm toiture haute : 7 290,00 € HT

TS devis 2841 : façon de pente entre deux couches d'osb : 2 430,00 € HT

TS devis 2841 : mise en place d'une grue pour survol extrémité pignon sud : 1 000,00 € HT

TS devis 2841 : lisse haute pour intégration ruban led (coursive) : 200,00 € HT

Total plus-values : 22 505,00 € HT

Montant de l'avenant : - 17 504,00 € + 22 505,00 € = 5 001,00 € HT, soit une augmentation de 0,53 % du montant initial du marché.

Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 3, attribué à l'entreprise VERSANT BOIS CHARPENTE, le comité syndical :

- Adopte l'avenant n° 1 de travaux supplémentaires d'un montant de 5 001,00 € HT soit 6 001,20 € TTC.
- Autorise Mme la Présidente à signer l'avenant n° 1 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

### **● DEL06\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°17**

Mme la Présidente expose que l'offre de l'entreprise GRANDCHAMP FRERES SARL attributaire du lot n°17 Électricité – Courants faibles doit être adaptée car aux vues du chantier, des travaux doivent être réalisés en plus et d'autres ne seront pas réalisés. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :

- Détail moins-value : travaux non réalisés à ce jour :

TM devis 0260121 : suppression 30,5 ml luminaires type T (déchargement compost) : -1 714,10 € HT

TM devis 0260121 : suppression 7,5 ml luminaires type T (décartonnage cuisine) : -421,50 € HT

TM devis 0260121 : suppression 7U luminaires type S (cheminement extérieur) : -1 777,30 € HT

TM devis 0260121 : suppression 20U luminaires type M (classe élémentaire 7) : -9 350,00 € HT

TM devis 0260121 : suppression 20U luminaires type M (bibliothèque) : -9 350,00 € HT

TM devis 0260121 : suppression 3U luminaires type M (circulation/entrée) : -1 402,50 € HT

TM devis 0260121 : suppression 2U luminaires type A (silo) : -248,40 € HT

TM devis 0260121 : suppression 3U luminaires type C (chaufferie) : -342,90 € HT

TM devis 0260121 : suppression 2U luminaires type D4 (chaufferie) : -210,80 € HT

Total des moins-values non réalisées : - 24 817,50 € HT

- Détail plus-value : travaux supplémentaires :

TS devis 0260121 : ajout 7U luminaires type R (déchargement compost) : 1 027,60 € HT

TS devis 0260121 : ajout 2U luminaires type R (décartonnage cuisine) : 293,60 € HT

TS devis 0260121 : ajout 9U luminaires type VAR1-S (cheminement extérieur) : 3 121,20 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type VAR1-M Ø3000 (classe élémentaire 7) : 4 654,00 € HT

TS devis 0260121 : ajout 2U luminaires type (classe élémentaire 7) : 4 779,32 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type T encastré meuble (classe élémentaire 7) : 223,73 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U interrupteur pour commande LED (classe élémentaire 7) : 100,95 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type VAR1-M Ø3000 (bibliothèque) : 4 654,00 € HT

TS devis 0260121 : ajout 2U luminaires type VAR1-M Ø1450 : 4 779,32 € HT

TS devis 0260121 : ajout 2U luminaires type N pour ajout tableau (bibliothèque) : 677,30 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type T encastré meuble (bibliothèque) : 223,73 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U interrupteur pour commande LED (bibliothèque) : 100,95 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type VAR1-M Ø800 : 1 687,66 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type G2 (circulation/entrée) : 102,60 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type G2 (circulation/vestiaires cuisine) : 102,60 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type F2 (cuisine) : 100,60 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type J (cuisine) : 110,80 € HT

TS devis 0260121 : ajout 2U luminaires type B1 (chambres froides) : 296,20 € HT

TS devis 0260121 : ajout 2U luminaires type B2 (chambres froides) : 283,90 € HT

TS devis 0260121 : ajout 3U luminaires type B2 (chaufferie) : 425,85 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type S (accès chaufferie) : 253,90 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U détecteur type D6 (accès chaufferie) : 121,10 € HT

TS devis 0260121 : ajout 3U luminaires type A (vide sanitaire) : 372,60 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U interrupteur étanche (vide sanitaire) : 63,40 € HT

TS devis 0260121 : ajout 1U prise étanche (vide sanitaire) : 59,70 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 1U bloc éclairage de secours (vide sanitaire) : 83,40 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 1U alimentation bloc éclairage de secours (vide sanitaire) : 41,40 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 1U luminaire type R (rangement extérieur) : 146,80 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 1U détecteur type D6 (rangement extérieur) : 121,10 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 1U prise étanche (rangement extérieur) : 59,70 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 7U alimentation châssis ouvrant (classe 7+ bibliothèque) : 255,50 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 2U alimentation anémomètre (toiture) : 109,60 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 2U prise USB amplifiée (classe 7+bibliothèque) : 484,38 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 2U cheminement et boîte encastrement pour prise USB amplifiée : 65,00 € HT

TS devis 0260121 : déplacement luminaires dans réfectoire pour cloison provisoire : 292,50 € HT  
TS devis 0260121 : dévoiement chemin de câble pour création conduit cheminée : 795,60 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 6U prises usage divers (bureau direction) : 334,38 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 8U prises usage VDI (bureau direction) : 445,84 € HT  
TS devis 0260121 : ajout 6U prises RJ45 (bureau direction) : 403,20 € HT

Total plus-values : 32 255.01 € HT

Montant de l'avenant : - 24 817.50 € + 32 255.01 € = 7 437.51 € HT, soit une augmentation de 2.80 % du montant initial du marché.

Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 17, attribué à l'entreprise GRANDCHAMP FRERES SARL, le comité syndical :

- Adopte l'avenant n° 1 de travaux supplémentaires d'un montant de 7 437.51 € HT soit 8 925.01 € TTC.
- Autorise Mme la Présidente à signer l'avenant n° 1 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

## ● **DEL08\_2026 : Nouvelles propositions commerciales pour les copieurs de l'école**

Mme la Présidente explique que Mme CHEN a rencontré deux sociétés (ACI et REX ROTARY) pour un éventuel remplacement des deux copieurs actuels qui commencent à montrer des signes de fatigue. Elle donne lecture de son compte-rendu et des propositions de chacune des sociétés. Puis demande au comité de bien vouloir délibérer sur le remplacement ou non des deux copieurs et la reprise de contrat par quelle société.

Après avoir délibéré, le comité syndical décide de :

- Remplacer les 2 photocopieurs de l'école ;
- Rester sur une offre de matériel reconditionné ;
- Choisir la proposition de la société ACI pour 1 copieur reconditionné RICOH IMC6500A et 1 copieur reconditionné IMC5500A pour un loyer trimestriel de 890.40 € HT comprenant la location du matériel et la maintenance des machines ;
- Autoriser Mme la Présidente à signer le contrat de location et le contrat de maintenance à intervenir.

## **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DEL01\_2026 : Demande de subvention pour voyage scolaire de 2 classes**

### **DEL02\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n° 1 au contrat de l'équipe de maîtrise d'œuvre**

### **DEL03\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°1**

### **DEL04\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°2**

**DEL05\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°3**

**DEL06\_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°1 du lot n°17**

**DEL08\_2026 : Nouvelles propositions commerciales pour les copieurs de l'école**

La Présidente du SIVU,  
Mme ETTORI Carole

La secrétaire de séance,  
M. MANTILLERI Éric